

Le chevalier *Arnould van ZIEVEL (Chivel)* déclare que le receveur du duché de Limbourg, Jean d'Othée, lui a payé, pour le terme échu à la Noël dernière, la rente de vingt royaux par an qu'il tient en fief des duc et duchesse de Luxembourg et de Brabant (*Wenceslas et Jeanne*) à charge de Dalhem (Daelhem).

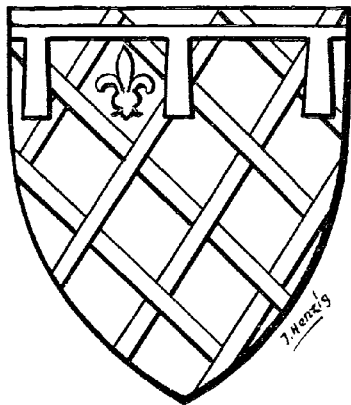
Quittance origin., parchemin. Sceau cire verte pendant sur simple queue : Un écu fretté, à un lambel brochant. L. : ... *Arnoldi : D. Ceuer Mil ...*

no. 1935 : 1361, 28 décembre, Bruxelles,

*Gossuin van ZIEVEL (Chevel)* et *Arnould van ZIEVEL*, se reconnaissent payé de tout ce que les duc et duchesse de Luxembourg et de Brabant (*Wenceslas et Jeanne*) leur devaient jusqu'à ce jour pour frais et dommages (supportés par eux à leur service durant la guerre de Flandre ?), à l'exception toutefois d'une somme de 1280 vieux écus que lesdits duc et duchesse ont promis de payer aux Pâques prochaines.

Quittance orig., parchemin muni de deux sceaux en cire verte y appendus sur doubles queues. Les sceaux de Gossuin et Arnould sont identiques : *Ecu fretté au lambel brochant en chef. L. : a) + S. Goyswini D. Scever Militi ... b) S. Arnoldi. De. Ceuer. Militis.*

Suivent maintenant quelques variantes au sceau de GOSSUIN van ZIEVEL :



1362 — Gossuin van ZIEVEL.  
Dessin de J. Henzig d'après de Raadt, vol. III.

no. 1950 : 1362, 11 juin, Aix-la-Chapelle,

*Gossuin van ZIEVEL (Czeuel)*, chevalier, déclare que le duc de Luxembourg et de Brabant (*Wenceslas de Bohême*) lui a payé un acompte de cinq cents moutons de bon or et juste poids sur ce qu'il lui doit.